

---

---

## Introduction

---

*Jacques FREYSSINET \**

La méthodologie des comparaisons internationales dans la sphère économique et sociale a été longtemps dominée, dans notre pays, par la fascination qu'exerçait le couple France - Allemagne. Beaucoup de résultats positifs en sont issus mais on peut se demander dans quelle mesure ils ont été influencés par la spécificité du champ retenu. Ayant été amené à participer à divers travaux incluant une comparaison France - Royaume-Uni, l'IRES a pris l'initiative d'organiser, entre 1995 et 1997, un séminaire qui réunissait diverses équipes, britanniques et françaises, ayant la même expérience<sup>1</sup>. Il ne s'agissait donc pas d'un programme de recherche original mais d'une confrontation des méthodes et des résultats de différents projets menés isolément.

Ce numéro présente une partie des textes mis en discussion ; d'autres ont été publiés par ailleurs. Il ne propose pas une synthèse, manifestement hors de portée, mais un inventaire de questions posées par la démarche comparative. Il tente surtout de mettre en évidence les conditions de possibilité et les conditions de pertinence d'une telle démarche.

### **Conditions de possibilité**

Engager un programme de comparaison internationale, c'est accepter un certain nombre d'hypothèses, dangereuses mais nécessaires.

---

\* IRES

1. Ce séminaire a bénéficié du soutien du CNRS dans le cadre du programme « Emploi et travail »

● **L'existence d'un modèle abstrait commun de représentation des régulations économiques et sociales.** Dépasser la juxtaposition de monographies nationales suppose la référence à un modèle qui explicite des mécanismes fondamentaux communs assurant des cohérences sociétales<sup>2</sup>. Par exemple, en système capitaliste, l'analyse économique identifiera le rapport salarial comme mode de mobilisation de la force de travail, le profit comme critère d'allocation et source d'accumulation des ressources, la monnaie comme instrument de commensurabilité...

Les pièges sont évidents. La comparaison risque de se réduire à l'identification des écarts des sociétés observées à ce modèle abstrait. Elle peut devenir implicitement normative lorsqu'elle réduit la dynamique à un processus de convergence vers un modèle d'organisation supposé rationnel ou efficient.

Cependant on voit mal, si l'on rejette cette hypothèse, comment aller au delà d'un inépuisable inventaire des spécificités nationales. Identifier et caractériser des trajectoires spécifiques implique, dans un champ historique et spatial défini, la définition d'un cadre commun de référence.

● **L'identification de fonctions communes.** Toute société mobilise des acteurs, des normes, des institutions qui font système. La comparaison internationale repose sur la compréhension de la cohérence de ces systèmes mais, sous peine de rester à un niveau élevé de généralité, elle ne peut progresser qu'en acceptant de fragmenter ce système en composants fondamentaux que nous nommerons « fonctions ».

Ici à nouveau, les risques sont manifestes. La recherche des « équivalents fonctionnels » fourmille d'exemples de contre-sens majeurs et la tentation « fonctionnaliste » est toujours présente. Mais comment dépasser la juxtaposition descriptive sans accepter l'hypothèse d'existence de fonctions communes, par exemple, organiser l'insertion professionnelle des jeunes, garantir un revenu après la cessation définitive d'activité, assurer la représentation des travailleurs dans les unités de production ? La diversité des acteurs, des normes, des institutions ne prend sens qu'en comparant leurs modes d'articulation dans la régulation de ces fonctions communes. Encore faudra-t-il à chaque étape se rappeler que le mode d'exercice d'une fonction n'est analysable qu'en référence à la cohérence du système auquel elle participe.

● **La nécessité du quantitatif.** La comparaison internationale n'est pas possible sans qu'interviennent, dans certaines étapes et dans certains domai-

---

2. Par cohérence, nous n'entendons pas un fonctionnement harmonieux et équilibré mais une capacité de gérer les contradictions propres à tout système social.

nes, des indicateurs mesurant des positions relatives et des distances, c'est-à-dire des échelles de mesure<sup>3</sup>.

Il est clair que les informations statistiques, disponibles ou créées par la recherche, ne sont pas une mesure de la « réalité ». Elles sont produites en réponse à une demande et en fonction d'un schéma explicatif qui doivent être explicités. Elles ne constituent pas immédiatement des mesures de performance (en termes d'efficacité ou de justice, par exemple) mais elles identifient des dispersions qui doivent être expliquées. Ainsi, la différence de taux de chômage des jeunes entre la France et le Royaume-Uni n'implique pas une hiérarchie de performances mais elle déclenche un travail explicatif : quels taux de scolarisation, quels statuts des formations en alternance (sous statut scolaire ou sous contrat de travail de type particulier), quelles trajectoires d'insertion des jeunes (vers des marchés du travail externes, internes ou professionnels) ? La même démarche s'applique à partir des niveaux de productivité apparente du travail et des taux féminins de travail à temps partiel.

Refuser cette attitude, c'est inévitablement aboutir à un diagnostic d'incomparabilité.

### Conditions de pertinence

● **Reconnaître l'hétérogénéité irréductible des méthodes et des disciplines.** Cette affirmation peut paraître triviale ; encore ne doit-elle pas être oubliée. Plusieurs des articles analysent les apports et les faiblesses des différentes méthodes mobilisées dans les comparaisons internationales. Ils écartent la recherche d'une synthèse impossible ou d'un synchronisme dangereux. La comparaison internationale n'est pas une discipline scientifique susceptible d'être unifiée et codifiée. Elle est un processus de confrontation itératif des apports partiels fournis par différentes méthodes et par différentes disciplines scientifiques. Il est essentiel de vérifier la rigueur d'utilisation de chacune d'entre elles. Il serait vain d'espérer en réaliser l'intégration.

● **Accepter et expliciter la délimitation de l'objet.** Les sociétés font système ; l'interdépendance dynamique généralisée est leur loi de fonctionnement. Le danger de cet énoncé indiscutable est qu'il conduise à l'affirmation que « tout est dans tout et réciproquement », c'est-à-dire à l'impuissance de l'analyse. Dans cet ensemble logiquement indissociable, toute comparaison internationale doit définir et délimiter son objet, donc établir de manière conventionnelle, à chaque étape de l'analyse, une frontière entre

---

3. Le terme « quantitatif » est employé ici, par simplification, pour désigner ces propriétés.

variables exogènes et variables endogènes. L'optimum n'est pas l'accroissement indéfini de la complexité de l'analyse mais l'application du principe de parcimonie en identifiant les variables qui présentent la plus grande capacité de discrimination.

Ceci implique que les résultats de différents travaux comparatifs ne soient pas directement agrégables. Ici encore, un travail de confrontation critique s'impose. Il ne doit pas porter seulement sur les résultats mais tout autant sur l'objet, les hypothèses et la méthode.

● **Identifier les conditions sociales de production de la recherche.**

Voici encore une exigence évidente et souvent négligée. La comparaison internationale ne naît pas de la seule curiosité intellectuelle des chercheurs. Elle répond à une demande exprimée par des institutions dispensatrices de ressources et génératrices de contraintes. La définition de la commande (par exemple, la rédaction de l'appel d'offres), le choix de l'objet et des pays, les modes et critères de sélection des équipes préfaçonnent le produit. La langue de travail retenue implique un univers conceptuel et culturel spécifique<sup>4</sup>.

Dans une large mesure, ces observations sont valables pour toute recherche. On ne peut ignorer cependant qu'aujourd'hui la « commande » de comparaisons internationales est tout spécialement marquée par des préoccupations normatives : favoriser la convergence, identifier les « bonnes pratiques » pour préconiser leur diffusion, alimenter le « *benchmarking* ». Les impératifs de financement de la recherche peuvent conduire, consciemment ou inconsciemment, les équipes de recherche à satisfaire la demande plus par la nature de leurs résultats que par la qualité de leurs travaux.

A l'opposé, il importerait de mettre l'accent sur la « fonction d'invalidation » des travaux de comparaison internationale. Au lieu de contribuer à légitimer des « modèles », dont la localisation géographique varie au gré des modes ou des dominations idéologiques, ils devraient contribuer à les « déconstruire ». A la recherche de la « *one best way* » se substituerait la compréhension de la diversité des cohérences sociétales, non comme spécificités irréductibles mais comme modes alternatifs d'insertion dans les processus contemporains d'internationalisation (et de régionalisation) et de gestion des contraintes et des opportunités qui en résultent.

---

4. Pour en tenir compte, il a été décidé que dans le séminaire chaque chercheur parlerait dans sa langue sans traduction. Mais il a bien fallu traduire ici les contributions de nos collègues anglais.